Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 8 (1920)

Heft: 6

Artikel: À propos de la pièce de vers de Jehan Fornerod

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817387

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A Propos de la Pièce de Vers de Jehan Fornerod,

par PAUL AEBISCHER.

Dans les quelques pages que je consacrais à un Versificateur fribourgeois du XVIe siècle, Jehan Fornerod dans le dernier numéro des Annales fribourgeoises, j'ai dit que ce notaire, sur une des premières pages d'un de ses registres 2, « écrivit, signa et data » une pièce de vers commençant par ces mots:

En doleur et tristesse Languyray je tous jours Ce est pour ma maystresse Ma dame par amour.

Bien que je ne l'aie pas mentionné expressément, je pensais toutefois — et cela ressortait du titre même que j'avais donné à mon article, de ce qualificatif de « versificateur » que j'attribuais à Jehan Fornerod — que ce Jehan Fornerod était bien l'auteur des quelques strophes dont j'avais signalé, et la pauvreté de la versification, et la malicieuse bonhomie : c'est donc plutôt d'un péché par pensée que j'ai à m'accuser aujourd'hui.

Le tome I^{er} de la Société des anciens textes, publié en 1875 par Gaston Paris, intitulé *Chansons du XV*^e siècle, contient en effet une pièce — elle figure sous le numéro XCI — qui ressemble étrangement à la nôtre : la voici : ³

En douleur et tristesse Languyray je tous jours Sy je pers ma maîtresse Ma dame par amours. M'amour luy ay donnée Jamès ne loubliray; En parle qui qu'en groigne, Tous jours la serviray.

¹ Annales fribourgeoises, 1920 (t. VIII), pp. 219-223.

² Archives cantoales, Reg. notarial no 123, fo 6 recto.
³ Société des anciens textes, tome I; G. Paris, Chansons du XVe siècle, pp. 87-88.

Ce n'est pas de merveille
Si je la veulx aimer,
Car c'est la non pareille
Qui soit dessa la mer;
Jamès tant que je vive
Autre je n'aymeray
Et s'elle estoit en gaige
La vouldroye racheter.

Sy tous les maulx du monde Estoyent ensemble mis, Et il y eust un homme Qui les voulsist souffrir ¹ Encore vieulx je dire Que le myen est plus grand; Pourtant, ma doulce amye, Contentez-vous d'autant.

Cette pièce, que Gaston Paris semble avoir trouvée dans le manuscrit n°, fr. 12744 de la Bibliothèque Nationale ², a peutêtre d'autres variantes encore : il m'a été impossible, malheureusement, de pouvoir faire les recherches nécessaires. Tout au plus puis-je citer un chant huguenot ³, du milieu du XVIe siècle qui commence ainsi :

> En douleur et tristesse Languirons-nous tous jours Las! Seigneur tout nous presse D'aller à ton secours 4.

¹ G. Paris, op. cit., donne une variante: porter.

² La question n'est pas claire, en effet, dans la préface mise par G. Paris à son édition; le fait qu'il donne une variante au vers 20 ferait croire d'autre part qu'il y avait au moins deux manuscrits contenant cette pièce, ce que G. Paris ne mentionne explicitement nulle part.

³ Publié par H.-C. Bordier, Le chansonnier Huguenot du XVI° siècle (Paris 1871), t. I, p. 37, d'après un recueil intitulé Chansons spirituelles à l'honneur et louange de Dieu, et à l'édification du prochain. Revues et corrigées de nouveau; avec une Table mise à la fin. 1569. (Bibliothèque de l'Arsenal, catal. de la Vallière, n° 13909).

⁴ C'est-à-dire: d'implorer ton secours.

Les deux premiers vers sont donc identiques à ceux de notre pièce : les vingt-trois autres strophes de ce chant religieux n'ont par contre aucun rapport avec la chanson dont nous nous occupons. Mais le fait cependant que les deux vers initiaux d'une poésie profane ont été employés pour le commencement d'un chant religieux — il serait bien facile de trouver des exemples analogues dans la littérature du moyen-âge — permettraient néanmoins de supposer que cette poésie profane a eu une certa ne vogue.

Et alors il se pose évidemment la question - qui ne peut se résoudre étant donné l'état actuel du problème -, savoir si les différences considérables que nous constatons entre le manuscrit Fornerod et le manuscrit de la Bibliothèque Nationale sont dues à notre notaire lui-même, ou bien si au contraire il a copié telle quelle une chanson 1, plus ou moins populaire à cette époque. - Une remarque s'impose en tout cas : c'est que le texte donné par G. Paris est beaucoup plus clair que celui de Fornerod, et qu'il ne présente pas les négligences que nous constatons dans le texte fribourgeois. Mais il faut remarquer aussi que si le nombre des vers et la mesure, d'une manière générale, sont identiques dans les deux variantes la division des strophes n'a pas grande importance, puisque les couplets de huit vers du texte de G. Paris, se laissent sans difficulté aucune diviser en deux strophes de quatre vers - le sens général n'est pas tout à fait le même : des compliments, qui se terminent par un reproche spirituellement tourné, que l'on trouve dans la variante Fornerod, on ne voit que les compliments dans la chanson du XVe siècle. Si bien que le problème se réduit en somme à ceci : savoir si c'est Jehan Fornerod qui a changé le vers 17 de l'ancien texte « Sy tous les maulx du monde » en « de tous les biens du monde », et enfin si c'est lui qui, au lieu de traiter son amie de cruelle et de lui dire que pour elle il souffre plus qu'homme du monde, a eu l'idée de continuer les compliments dans les deux premiers vers de la dernière strophe, qui se termine chez lui, alors, par un reproche et une demande d'éclaircissements.

¹ G. Paris, à la fin de son édition donne, en effet, la musique sur laquelle on chantait la chanson, et H.-L. Bordier, d'autre part, mentionne que le chant religieux protestant se chantait sur le chant : Languiraije plus guère, languiraije toujours.

C'est la question que des données ultérieures permettront, je l'espère, de résoudre : toujours est-il que le notaire Jehan Fornerod ne peut plus guère être appelé un versificateur : tout au plus — et cela même n'est pas certain — mérite-t-il le titre de remanieur.

LE DÉPART DE M. DUBOIS.

C'est avec d'unanimes regrets que nos lecteurs auront appris le départ de M. Fréd. Th. Dubois pour Lausanne, où l'Etat de Vaud l'a appelé aux fonctions de premier bibliothécaire de la Bibiothèque cantonale et universitaire et de directeur du Musée historiographique de cette ville.

A Fribourg tout le monde le connaissait pour son amabilité, sa complaisance et son exquise urbanité. Connaissant lui-même Fribourg, autant et mieux qu'aucun Fribourgeois, respectueux de toutes nos vieilles institutions qu'il comprenait si bien, en relations des plus cordiales avec nombreuses familles du pays, il était bien vraiment de chez nous. Le sourire aux lèvres, le regard clair, la main franchement tendue, il abordait chacun dans la rue et bien vite donnait ou sollicitait lui-même quelque renseignement. Par ses relations très étendues au dehors, il était à même de rendre et il rendait, en effet, les plus précieux services.

D'autres ont dit toute son activité. Nous nous bornerons à signaler qu'il fut, avec M. l'abbé François Ducrest, fondateur de nos Annales Fribourgeoises. Personne ne s'entendait mieux que lui à provoquer et à obtenir des travaux et des études ; son inlassable et irrésistible instance venait à bout des collaborateurs les plus récalcitrants. Aussi espérons-nous qu'il continuera a vouer aux Annales sa bienveillance et sa collaboration, les choses de Fribourg, où il a passé les meilleures années de sa jeunesse, lui tenant trop à cœur pour nous oublier.

La Rédaction.